



**CROS**

**NORMANDIE**

**Nicolas MARAIS**

Président

**Monsieur Pierre-André DURAND**

**Préfet de la région Normandie**

7 Place de la Madeleine

76000 Rouen

NM/DP/124

Oissel, le 25 septembre 2020

Monsieur Le Préfet,

Lors des dernières annonces du Ministre des Solidarités et de la Santé faisant état de nouvelles mesures restrictives dans de nombreux départements, nous avons appris que certaines d'entre elles pourraient s'appliquer directement aux différents acteurs du sport.

Nous venons tout juste de « reprendre notre souffle » pour relancer collectivement une nouvelle saison sportive et voilà que cette tempête, qui s'annonce à l'horizon, vient assombrir les nombreux efforts réalisés par toutes et tous.

Suite à de multiples déplacements sur le territoire régional ces dernières semaines, je peux vous assurer que tout est mis en œuvre par les dirigeants, les bénévoles, les professionnels du secteur, nos licenciés et les propriétaires/gestionnaires d'infrastructures sportives afin que les mesures barrières soient scrupuleusement respectées et les protocoles sanitaires méticuleusement suivis pour lutter contre la propagation de la COVID-19.

Les bienfaits de l'activité physique et sportive ne sont plus à démontrer alors je vous saurais gré de bien vouloir faire une dérogation pour maintenir nos équipements sportifs ouverts afin que les entraînements et les compétitions puissent se tenir sur notre territoire même à huit clos.

Les associations sportives normandes représentent plus de 725 000 licenciés, pas moins de 8000 clubs, plus de 3500 emplois et une masse salariale dépassant les 60 000 000 euros. Vous comprendrez aisément que c'est toute une économie, déjà fragilisée, qui gravite autour du sport amateur mais aussi professionnel que l'on ne peut affaiblir davantage.

Souhaitant qu'une alternative soit envisageable avec une mise en application rapide, je reste à votre entière disposition pour échanger sur le sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

**Nicolas MARAIS**

Copie à : Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF

Sylvie MOUYON-PORTE, Directrice de la DRDJSCS Normandie